

RÉSUMÉ DE L'EXAMEN DU PROJET D'EDC :

Projet de drainage des égouts pluviaux et sanitaires de Guajimia

| | |
|---|--|
| Description du projet | Ce projet contribuera à la réhabilitation du système d'assainissement des eaux pluviales et sanitaires de Guajimia dans la municipalité de Santo Domingo Oeste, dans la zone urbaine de la province de Santo Domingo en République dominicaine (projet). |
| Promoteurs du projet | Corporation des aqueducs et égouts de Saint-Domingue/République dominicaine, ministère des Finances |
| Pays | République dominicaine |
| Catégorie du projet | A |
| Exportateur(s) canadien(s) | Corporation commerciale canadienne et Groupe Helios (exportateur) |
| Description des biens d'équipement et services | Ingénierie, approvisionnement et gestion de la construction (IAGC) |
| Produit d'EDC | Assurance risques politiques |
| Date de publication sur le site Web d'EDC (JJ-MM-AAAA) | 04-10-2021 |
| Date de signature (JJ-MM-AAAA) | 13-12-2021 |

Catégorie du projet

Ce projet contribuera à la réhabilitation du système d'assainissement des eaux pluviales et sanitaires de Guajimia dans la municipalité de Santo Domingo Oeste, dans la zone urbaine de la province de Santo Domingo en République dominicaine. Toute la municipalité est traversée par de multiples criques dont les berges sont densément habitées. Les logements résidentiels, pour la plupart, n'ont pas accès aux services d'installations sanitaires de base. En raison de cette situation, les déchets solides et les eaux usées sont rejetés dans les criques, qui font office d'égouts à ciel ouvert. Pendant la saison sèche, les déchets accumulés causent de graves problèmes de nuisance olfactive, tandis que pendant la saison des pluies, ils bloquent le passage des eaux, provoquant d'éventuelles inondations d'eaux contaminées. Pour remédier à la situation, la Corporation des aqueducs et égouts de Saint-Domingue (CAASD) propose un projet intégral de drainage et d'assainissement de la crique de Guajimia et de ses principaux affluents (projet). Le projet comprendra l'élimination des déchets, des travaux d'ingénierie civile et la construction de bâtiments résidentiels nécessaires pour le logement des familles

qui seront déplacées en raison des travaux de drainage pluvial et sanitaire. Le projet a été classé dans la catégorie A vu son envergure et le risque de conséquences négatives importantes sur les plans social et environnemental. Vous trouverez les définitions des catégories en cliquant [ici](#).

Résumé de l'examen d'EDC

EDC a étudié le projet conformément à sa Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale et à la version 4 des Principes de l'Équateur et a conclu que sa conception respectait les exigences environnementales applicables du pays d'accueil, les Normes de performance de la Société financière internationale et les Principes de l'Équateur. Pour arriver à cette conclusion, EDC a examiné les évaluations des incidences environnementales et sociales du projet, divers rapports de contrôle préalable indépendants et les plans de gestion. Il n'a pas été possible pour l'Équipe de la gestion des risques environnementaux et sociaux de visiter les lieux en raison des restrictions sur les déplacements dues à la COVID-19.

Résumé des principaux risques environnementaux et sociaux et facteurs d'atténuation

La diligence raisonnable d'EDC a permis de déterminer que le promoteur du projet et l'exportateur ont démontré une excellente capacité à gérer leurs risques environnementaux et sociaux et ont évité et réduit les impacts de manière appropriée selon la hiérarchie d'atténuation. Le tableau ci-dessous résume les principaux risques du projet relevés ainsi que les mesures d'atténuation les plus pertinentes appliquées à chacun d'eux.

| Risque principal | Principaux facteurs d'atténuation |
|---|--|
| <p>Acquisition de terres et déplacement physique – Le projet nécessitera l'acquisition de terres et une réinstallation de certains habitants sera nécessaire et inévitable.</p> | <ul style="list-style-type: none"> Le projet mettra en œuvre un Plan d'action à la réinstallation (PAR) en conformité avec la norme de performance 5 de l'IFC. Le PAR comprend, entre autres, les rôles et responsabilités, un inventaire des personnes touchées, un cadre de rémunération, la restauration des moyens de subsistance, un mécanisme de réclamation et un suivi. |
| <p>Santé, sécurité et sûreté des communautés – Le projet entraînera des risques liés à la construction qui sont typiques des projets d'infrastructures linéaires, tels que le trafic, l'afflux de travailleurs, la violence fondée sur le sexe et la sécurité.</p> | <ul style="list-style-type: none"> Plans de gestion de la santé et sécurité au travail (SST) et du plan de gestion des afflux adaptés et une supervision technique pour gérer la construction. Mise en œuvre de procédures permettant d'enquêter et de répondre aux allégations de harcèlement sexuel et de violence fondée sur le sexe, ainsi que la formation des employés et des entrepreneurs en la matière. Mise en œuvre de plans opérationnels de sécurité conforme aux pratiques exemplaires mondiales. |
| <p>Gestion des déchets solides et liquides : Élimination des déchets solides des criques et des effets potentiels connexes sur la qualité de l'eau.</p> | <ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre d'un plan de gestion des déchets conforme aux normes internationales. Intégration du plan de gestion des effectifs dans les plans de SST et des mesures |

| | |
|---|---|
| | d'urgence du projet; inclusion des éléments relatifs à la surveillance et aux déchets dangereux dans ce plan. |
| Main-d'œuvre et conditions de travail : Emploi d'environ 500 personnes dans les domaines de la construction, de la gestion, de l'ingénierie, de l'équipement lourd et de la main-d'œuvre générale. | <ul style="list-style-type: none"> • L'exportateur sera responsable de la gestion des effectifs ainsi que des conditions de travail et mettra en œuvre plusieurs plans et politiques conformes aux normes internationales. Cela comprendra des éléments tels que le système de règlement des différends des travailleurs et les contrôles de gestion concernant les travailleurs tiers, le travail forcé, la formation, la non-discrimination et le harcèlement. • Un plan de SST sera mis en œuvre et comprendra des contrôles de gestion liés à la sécurité des travailleurs, à la COVID-19, aux rôles et responsabilités, à la formation et à la surveillance. |

Documentation examinée :

Voici une liste indicative des principaux documents examinés, conformément à la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale actuelle :

1. Évaluations des incidences environnementales et sociales d'Arcadis pour l'exécution du projet de Guajimia en République dominicaine (novembre 2021)
2. Projet de drainage des eaux pluviales et sanitaires, phase II du canal de Guajimia – Mise à jour de l'EIES et du PAR (septembre 2021)
3. Plan d'action de réinstallation (septembre 2021)
4. Conférences téléphoniques avec les intervenants clés
5. Séance de visite virtuelle des sites (septembre 2021)
6. Enquête sur le passé de l'exportateur et du commanditaire du projet

Normes environnementales et sociales applicables de la Société financière internationale utilisées par EDC (en plus des exigences du pays d'accueil)

- Norme de performance 1 : Système d'évaluation et de gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux
- Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail
- Norme de performance 3 : Prévention et atténuation de la pollution
- Norme de performance 4 : Santé, sécurité et sûreté des communautés
- Norme de performance 5 : Acquisition de terres et réinstallation involontaire
- Norme de performance 6 : Conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles
- Norme de performance 8 : EDC a examiné les aspects pertinents des Lignes directrices générales de la Banque mondiale en matière d'environnement, de santé et de sécurité, des Lignes directrices d'EDC sur l'énergie éolienne et des Lignes directrices d'EDC en matière de transport et de distribution d'électricité.